



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

***Un collectif de groupes communautaires prend position contre les
orientations de la prochaine politique de soutien à domicile de la CAQ***

Montréal, le 29 octobre 2025 – En novembre 2024, la ministre responsable des aînés de l'époque, Sonia Bélanger, annonçait son intention de présenter une nouvelle politique nationale de soutien à domicile (SAD) d'ici décembre 2025. À la lumière des orientations préliminaires de ladite politique, la Clinique et ses collaborateurs communautaires doutent qu'elle ne parvienne à mettre fin aux interminables listes d'attente. Ils craignent qu'elle n'éloigne les citoyens et citoyennes des décisions et services qui les concernent, tout en compromettant l'accès universel à des services de santé adaptés aux besoins des personnes âgées.

Pour agir face à ces inquiétudes, les groupes concernés ont élaboré une position commune. On y dénonce l'absence d'un réel financement à la hauteur des besoins en soutien à domicile, ainsi que l'audace du gouvernement d'envisager l'imposition d'une contribution financière aux usagers et usagères. On pointe la vision technocratique de la CAQ, qui n'aborde pas les réels défis du soutien à domicile. Finalement, comme le mentionne Ariane Carpentier, organisatrice communautaire à la Clinique communautaire Pointe-Saint-Charles, "en négligeant l'importance des besoins locaux de santé, les conditions de travail du personnel et la pression inutile qu'il induit aux personnes proches aidantes et groupes communautaires, le gouvernement fait fausse route avec sa prochaine politique. Il se concentre sur des changements administratifs qui mettent en péril la capacité décisionnelle des établissements de santé et limitent fortement la participation citoyenne dans la gouvernance des services."

Vieillir bien, vivre mieux : un droit pour toutes et tous

Trois recommandations sont émises pour assurer le droit universel à la santé et au bon vieillissement : 1) Assurer un financement public massif du soutien à domicile et inscrire dans la loi l'accès à ces services sans frais supplémentaires ; 2) Décentraliser les services SAD vers les CLSC, leurs ancres devant redevenir locaux et démocratiques ; 3) Assurer une réponse maximale aux besoins de santé et services sociaux avec l'intégration d'une approche préventive de proximité et le rapatriement des services de soins et de soutien aux activités de la vie quotidienne au sein des CLSC.

Pour mieux comprendre les impacts d'un changement de politique et pour revendiquer de meilleurs services et la possibilité de vieillir en santé, la population était invitée le 29 octobre à un *Rendez-vous de santé communautaire*. Cet événement est un lieu de participation citoyenne récurrent de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles dans lequel la population discute, débat et s'approprie divers sujets liés à la santé. Anne Plourde, chercheuse à l'IRIS, y faisait l'état des lieux des services de soutien à domicile au Québec.

Les prises de position du collectif ont été officiellement partagées et envoyées à la nouvelle Ministre responsable des aînés, madame Caroline Proulx. La Clinique et ses collaborateurs comptent prendre tous les moyens pour se faire entendre. Une pétition sera lancée au début du mois de novembre et présentée à l'Assemblée nationale d'ici la fin de l'année 2025.

Pour en savoir plus sur les prises de positions et signer la pétition :
<https://ccpsc.qc.ca/fr/prise-de-position-sad/>

Le droit à la santé et au bon vieillissement est un droit non négociable ! Faisons comprendre à notre gouvernement que l'accès universel aux services de santé et services sociaux ce n'est pas une option, mais une priorité !

Collectif communautaire

- Clinique communautaire Pointe-Saint-Charles
- Coalition pour le maintien dans la communauté
- Coalition solidarité santé
- Action-Gardien, Corporation de développement communautaire de Pointe-Saint-Charles
- Solidarité Saint-Henri, Corporation de développement communautaire de Saint-Henri
- Regroupement des organismes pour aînés et aînées du sud-ouest de Montréal (ROPASOM)
- Concertation Ville-Émard/Côte St-Paul
- Table de concertation des ressources pour aîné·e·s de Verdun

– 30 –

Renseignements ou entrevue

Ariane Carpentier

Organisatrice communautaire

Clinique communautaire Pointe-Saint-Charles

514 937-9251, poste 7216

ariane.carpentier.psch@ssss.gouv.qc.ca